



le médaillé

de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Revue officielle de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



Prévenir la violence.



Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



P. 3

Le nouveau Président : André TORBIERO



P. 7

Lutter contre la violence : priorités du Ministère



P. 9

Le CNOSF : contre les violences sexuelles

Sous le haut patronage de M. le Président de la République et des Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports. Reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958. N° inscription préfecture de police 16270. Agrément jeunesse et éducation populaire en date du 23 juin 2006. N° agrément Sport n° 75.SVF.04.19

Mes bien chers amis,

Je rédige un ultime édito dont le thème retenu est la lutte contre la violence qui est une priorité de notre ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Vous y trouverez la description de l'action du CNOSF qui s'engage contre les violences sexuelles et les discriminations dans le sport, le détail de la prévention et de la lutte contre la violence du ministère de l'Éducation Nationale et l'action des délégués départementaux de l'Éducation Nationale face à la violence.

Bien entendu la Fédération s'est engagée dans le même sens.

Je vous souhaite la meilleure lecture et le meilleur usage de ce numéro 99 du « Médaillé » et vous renouvelle l'expression de mes amitiés et l'assurance de mon dévouement pour la réussite de l'équipe à venir.

Gérard DUROZOY
Président Fédéral Honoraire



Efficacité, Attractivité et Réalisme ...

... vont guider l'action des vingt membres que vous avez élus au Conseil d'Administration de notre Fédération le 19 mars dernier à l'occasion de l'Assemblée Générale Elective qui s'est tenue à Limoges.

Au nom de cette nouvelle instance dirigeante, il convient de remercier nos Amis du Comité Départemental de la Haute-Vienne pour l'Accueil et l'Organisation ainsi que les élus des communes de Limoges, d'Isle, de Panazol et du Conseil Départemental.

Cette nouvelle équipe est consciente du travail à réaliser afin de fidéliser nos Adhérents et de maintenir le dynamisme dans nos Comités Départementaux et Régionaux.

Nous mettrons tout en œuvre pour faire connaître nos évènements aux Institutions tant sur le plan national que régional et départemental.

Nous vous donnons rendez-vous sur le terrain à l'occasion de la Journée Mondiale du Bénévolat et de l'opération Terre de Jeux Paris 2024.

Bien sportivement.

André TORBIERO
Président Fédéral

SOMMAIRE ...

	PAGES
↳ Édito - Sommaire	2
↳ André TORBIERO : nouveau Président	3-4
↳ Guide à destination des animateurs et éducateurs sportifs	5-6
↳ Lutter contre la violence : une des priorités du Ministère	7-8
↳ Le CNOSF s'engage : contre les violences sexuelles et les discriminations dans le sport	9
↳ Jeux	10
↳ Éducation nationale : Prévention et lutte contre la violence	11-12
↳ Les DDEN agissent face à la violence	13-14
↳ La vie des Comités	15-18
↳ Vie Fédérale	19



Médaillés
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif

Directeur de publication

Gérard DUROZOY : ffmjnsnational@yahoo.fr

Directrice de rédaction

Micheline SAFFRE : ffmjnsnational@yahoo.fr

Comité de rédaction

Gérard DUROZOY
Micheline SAFFRE - Pierre MOURNETAS

Impression

Imprimerie WAUQUIER
14, rue Georges Herrewyn
BP 27 - 78270 BONNIÈRES-SUR-SEINE
Tél. 01 30 93 13 13 - Fax 01 30 42 29 67
RC Versailles B 305 812 935

Conception graphique et mise en page

Olivier BELLET

Parution trimestrielle

Abonnement annuel (4 numéros) - Prix : 6 €
N° de CPPAP : 0524 G 85137

N° national : IUNPI 93453514 - ISSN 1629-8926

Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2022

Tirage : 15 290 exemplaires

L'Assemblée Générale de la Fédération a élu son nouveau Président : André TORBIERO, du CD Haute-Garonne

Nouveau Président, nouvelle équipe en place pour 3 ans, ce sont les urnes qui ont parlé.

En effet, sur les 26 prétendants, les congressistes ont choisi leurs 20 élus :
ce sont 7 femmes et 13 hommes qui dirigeront les instances. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Chères Amies Médaillées, Chers Amis Médaillés,

Les Présidents des Comités Départementaux et Régionaux se sont exprimés à l'occasion de l'élection du Conseil d'Administration qui est composé de 60 % de nouveaux élus.

Cette nouvelle Instance Dirigeante est en place pour la mandature 2022/2025. Il y a donc un renouveau. C'est une chance pour notre Fédération. Un souffle nouveau est là, sachons en tirer profit.

Merci à l'équipe sortante et à son Président Gérard DUROZOY pour le travail réalisé dans les conditions que nous connaissons avec les contraintes sanitaires.

Le premier Conseil d'Administration s'est réuni le jeudi 7 avril dernier au cours duquel j'ai proposé la composition suivante du Bureau, en respectant la parité Femmes-Hommes et l'équilibre entre les nouveaux et les sortants :

Président	André TORBIERO
Vice-Président Délégué	Benjamin GORGIBUS
Vice-Président	James MAZURIE
Vice-Présidente	Michèle ROBERT
Secrétaire Générale	Michèle SCHAELLER
Secrétaire Générale Adjointe	Evelyne ARD
Trésorier Général	Gérard BOUYER
Trésorière Général Adjointe	Claude-Annick STRUGEN

Le Bureau directeur a été adopté à l'unanimité des présents. Un grand merci aux électrices et électeurs qui nous accordent leurs confiances et personnellement d'être le Capitaine de cette équipe.

Bien sportivement.
André TORBIERO.

Tableau des résultats :

	Classement	Nombre de voix obtenues
CANDIDATS ID		
HORMUS Dominique		Médecin
GORGIBUS Benjamin	1	283
BOUCHE Fabrice	2	269
GILLET Charles	3	267
ROBERT Michèle	4	251
ARD Evelyne	5	247
TORBIERO André	6	245
SCHAELLER Michèle	7	243
VERLAY Marc	8	232
MAZURIE James	9	227
COENE Eric	10	227
SAFFRE Micheline	11	222
LEDUC Jean	12	220
BOUYER Gérard	13	217
BURDIN Philippe	14	212
AMARENCO Solange	15	204
STRUGEN Claude Annick	16	200
COCU Alain	17	195
NAUDY Jean Richard	18	186
AUTIER Jean Michel	19	165
NON ÉLUS		
DELESTRE Daniel		162
BOREY Roger		160
MICHALAK Patricia		157
DERASSE Marc		156
MESMER Jean Claude		139
VÉRIF COMPTES		
RENAULT Joël	Titulaire	284
DUBUS Martine	Titulaire	265
GRUNWALD Jean François	Suppléant	71



Passage du flambeau entre le département de la Haute-Vienne et celui du Puy-de-Dôme.



Remerciements de la Fédération envers le Président sortant et le Vice-Président Délégué qui ont tenu à y associer leurs épouses.



Réception à la mairie de Limoges par Madame le Maire-adjoint.



Le concours du clip vidéo : 5 projets ont été récompensés et c'est le département des Côtes d'Armor qui est arrivé en premier avec son clip « Envie de sport en Côtes d'Armor ».

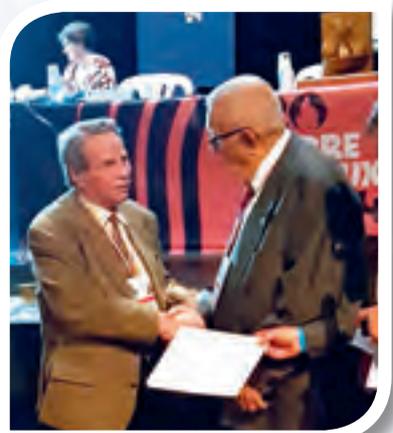


Une partie de l'Assemblée.

Les Médailleurs Grand Or (une partie seulement)



Jean Meunier reçoit la Plaquette Grand Or des mains du Président Gérard Durozoy.



Jean Michel Autier, Plaquette Grand Or.



Colette Durozoy, Plaquette Grand Or.



Albert Contini, reçoit la Plaquette Grand Or.



Nadine Chambrier, Plaquette Grand Or.

Guide à destination des animateurs et éducateurs sportifs

Par Maryse LEPAGE Enseignante en licences et masters

Accompagnement à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Éducation à la sexualité et prévention des violences sexuelles.

Publié conjointement par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
et le Ministère des Sports, édition avril 2019.

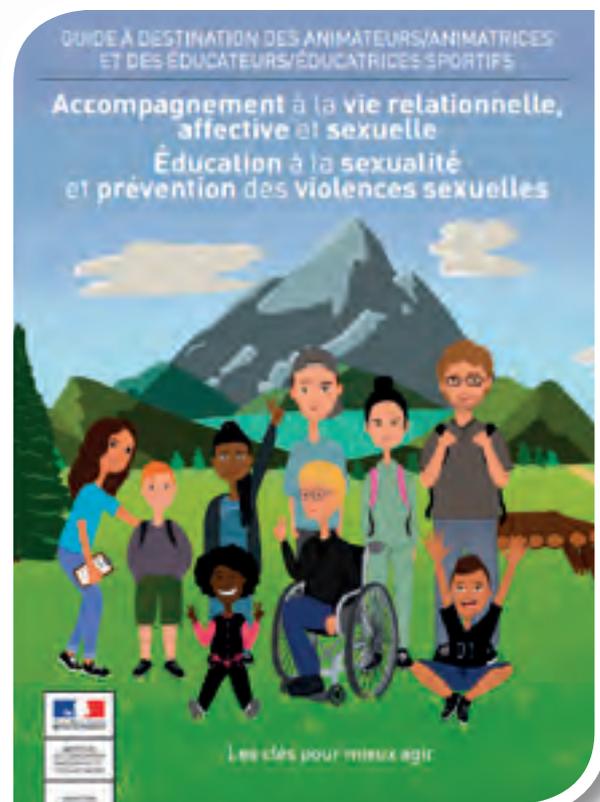
Présentation du guide

Le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, vient de placer la prévention des violences sexuelles en tête de ses priorités. Il a publié un guide très complet, parfaitement détaillé, pour aider les encadrants de notre jeunesse dans leurs missions quotidiennes.

Cet ouvrage a été rédigé par un collectif rassemblant des acteurs de la vie associative, des professionnels du droit, de la santé, et des deux Ministères impliqués alors¹.

Il s'adresse aux éducateurs et animateurs sportifs, aux intervenants auprès des jeunes. Il aborde toutes les facettes du comportement, du mal-être, de la complexité des situations allant de l'affection à la sexualité. Présenté sous formes de fiches à thème, on y trouve l'essentiel de ce que doit connaître un intervenant auprès d'enfants, d'adolescents : le descriptif d'un état, d'un comportement, l'analyse puis les conseils pour une détection affinée, les méthodes de prévention, le cadre juridique. Il répond aux questions premières face à un cas compliqué : comment réagir et gérer une situation suspecte, comment prévenir, où se renseigner, auprès de qui présenter les faits constatés ou simplement pressentis.

Certes, des affaires super-médiatisées dans le sport, le show-biz, de personnalités, aussi bien dans le milieu associatif que professionnel, ayant profité de leur position pour abuser de jeunes adolescents ont révélé le phénomène. Mais la problématique de la sexualité des jeunes est bien plus vaste et complexe, englobant les relations physiques ou sentimentales entre les jeunes, et toute forme de discrimination ou stigmatisation de comportements encore objets de préjugés.



Ce guide ne se veut nullement « moralisateur », il permet au contraire de se distancier de son propre vécu pour apporter une réponse neutre et bienveillante aux problèmes et interrogations des enfants et adolescents, ou pour savoir réagir face à des violences tant psychologiques que physiques.

La démarche est expliquée par un texte publié en préambule du document de référence, que nous vous proposons, suivi des grands chapitres qui y sont développés.

¹ Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et le Ministère des Sports ont fusionné sous la responsabilité de Jean-Michel Blanquer, nommé ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports par le président de la République, sur proposition du Premier ministre, le 6 juillet 2020.

Un contenu riche et complet

20 fiches présentent à partir d'exemples et mises en situation l'ensemble de la problématique en y apportant des réponses concrètes.

Leur objectif est double :

- ▶ Prévenir et mieux traiter les questions liées à la sexualité des enfants et des adolescents.
- ▶ Prévenir les risques pouvant potentiellement générer des violences à caractère sexuel.

- Fiche 1 : **Pourquoi parler de sexualité avec les enfants et les jeunes ?**
- Fiche 2 : **Le développement psychosexuel**
- Fiche 3 : **Préparer un séjour en tenant compte de la vie affective et sexuelle des enfants et des adolescents accueillis**
- Fiche 4 : **Stéréotypes, égalité filles – garçons**
- Fiche 5 : **Sexisme - orientation sexuelle**
- Fiche 6 : **Orientation et identité sexuelle**
- Fiche 7 : **« Coming out² » / se faire « out³ »**
- Fiche 8 : **Relations amoureuses / intimes au sein d'un groupe**
- Fiche 9 : **Rapports sexuels**
- Fiche 10 : **Émotions, déceptions et sentiments amoureux**
- Fiche 11 : **Le préservatif**
- Fiche 12 : **Rapport non ou mal protégé**
- Fiche 13 : **Révélation d'un état de grossesse lors d'un séjour de soi et de l'autre**
- Fiche 14 : **Masturbation**
- Fiche 15 : **Arrivée des premières règles**
- Fiche 16 : **Pratiques numériques des jeunes, droit à l'image et harcèlement numérique**
- Fiche 17 : **Exposition et consommation de la pornographie**
- Fiche 18 : **Le bizutage**
- Fiche 19 : **Harcèlement sexuel et insultes**
- Fiche 20 : **Les agressions sexuelles**

Le mot des Ministres

La question de l'éducation à la sexualité et de la prévention des violences sexuelles est un défi sociétal vis-à-vis duquel les champs de l'animation et du sport et leurs acteurs, ont un rôle essentiel à jouer.

Parmi ces acteurs : les responsables des structures d'animation et sportives ainsi que les animateurs et éducateurs sportifs qui sont en prise directe avec les enfants et les jeunes, lors de séjours sportifs et de colonies de vacances notamment.

Les animateurs et les éducateurs sportifs peuvent être amenés dans l'exercice de leur mission, à répondre à différentes questions légitimes et intimes de la part de chacune et chacun des enfants et des jeunes accueillis mais aussi à prévenir, voire parfois désamorcer, certaines situations potentiellement délicates.

Pour autant, et notamment parce que l'éducation à la sexualité touche directement à l'intime, cette mission particulière de prévention exige une préparation spécifique afin que chaque acteur puisse apporter les réponses les plus appropriées et adopter les comportements les plus adaptés aux situations rencontrées.

C'est pourquoi, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère des Sports se sont associés dans l'élaboration du guide de prévention afin que chacun de ces acteurs puisse disposer de ressources et d'outils.

Ce guide, essentiel à la prévention, a bénéficié de l'apport de nombreux experts sur le sujet.

Des experts que nous remercions vivement car sans eux, le guide n'aurait pu voir le jour.

Jean-Michel BLANQUER

Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

Roxana MARACINEANU

Ministre des Sports

² Une fille ou un garçon décide d'annoncer ses préférences pour les personnes de même sexe, elle/il fait son « coming out ».

³ Une personne se fait « dénoncer » par d'autres comme étant homo ou bisexuel, elle est « outée ».

Lutte contre la violence : une des priorités du Ministère

Par Fabienne BOURDAIS

1. La lutte contre la violence sous toutes ses formes est un des dossiers prioritaires du Ministère, quelles sont les mesures mises en place ?

Après les révélations de l'enquête *Disclose fin 2019* et le témoignage de Sarah Abitbol dans son livre « *Un si long silence* », Mme Roxana MARACINEANU, ministre des sports, a organisé la 1^{ère} convention nationale de lutte contre les violences dans le sport en février 2020. La stratégie nationale alors engagée, que je suis chargée de coordonner, répond à 4 objectifs : recueillir les signalements et s'assurer de la mise en œuvre des procédures (judiciaires, administratives et fédérales), généraliser le contrôle d'honorabilité des encadrants et dirigeants licenciés bénévoles des fédérations sportives (il s'agit du contrôle des antécédents judiciaires), construire et déployer une politique de prévention partagée avec tous les acteurs (mouvement sportif, associations spécialisées dans la formation, l'accompagnement des victimes notamment...), construire et proposer une offre de formation sur le sujet de la lutte contre les violences.

2. Pouvez-vous nous présenter vos services et votre mission ?

Ce sujet est l'affaire de tous. Je travaille au quotidien avec les services de la direction des sports et, en particulier, avec la cellule de traitement des signalements qui a été créée à la demande de madame la Ministre. Cette cellule est chargée du suivi des procédures, de l'accompagnement des services départementaux du ministère chargés des enquêtes administratives (services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports au sein des directions académiques), sous l'autorité des préfets et qui peuvent conduire à des interdictions d'exercer. À également été mis en place depuis 2 ans, un réseau de référents désignés au sein de chaque fédération sportive permettant une communication plus efficace dans le traitement des procédures.

S'agissant de la prévention et de la formation, il ne s'agit pas de décréter des mesures au niveau national ; l'enjeu est de transformer et faire évoluer certaines pratiques, certains comportements et de faire en sorte de créer une culture de la vigilance partagée. C'est la raison pour laquelle les outils qui ont été diffusés ont fait l'objet d'une réflexion collective et d'un travail partenarial. Notre challenge est celui de la généralisation de leur diffusion et de leur appropriation par les clubs, là où sont les pratiquants et spécifiquement les



Fabienne BOURDAIS

*Inspectrice générale de l'éducation,
du sport et de la recherche*

*Déléguée ministérielle à la lutte
contre les violences dans le sport*

enfants et les jeunes. L'objectif est de mettre l'accent sur l'environnement et les conditions d'organisation de la pratique, ce qui se passe dans les vestiaires, lors des déplacements en stage ou en compétition.... mais aussi les relations entre l'entraîneur et la sportive ou le sportif.

Sur ce sujet de l'éthique et de l'intégrité et singulièrement de la protection des mineurs, tant les conseillers techniques sportifs, personnels du ministère qui exercent leurs missions au sein des fédérations, que les établissements du ministère (INSEP, écoles nationales, CREPS), ont un rôle déterminant à jouer et sont pleinement mobilisés.

3. Ces derniers temps, nous voyons apparaître de plus en plus des plaintes de sportifs sur les violences dans le sport, pensez-vous qu'il y en a davantage, ou que les personnes osent maintenant en parler ?

Indéniablement, des victimes s'autorisent davantage à parler avec plus de 600 signalements transmis depuis 2 ans à la cellule (signal-sports@sports.gouv.fr) mais nous savons que tout ne « remonte » pas. Nous observons d'ailleurs une forte corrélation entre le nombre de signalements dans certaines disciplines et la médiatisation de certaines affaires. Le courage de ces victimes, dont les témoignages ont été relayés par les médias a été déterminant. Pour autant, ce n'est pas si simple. L'accompagnement des victimes dans leur parcours,

que ce soit au plan juridique, psychologique et leur prise en charge restent compliqués et ce, alors même que des associations spécialisées font un travail tout à fait remarquable en ce sens. On peut d'ailleurs observer que plus le niveau de pratique est élevé, plus la démarche apparaît compliquée comme en témoignent des victimes qui ont pu craindre (parfois à juste raison) de devoir mettre un terme à leur carrière tant les conséquences peuvent être difficiles à gérer.

4. Jusqu'à ces dernières années l'omerta a régné dans le monde sportif, des rapports déviants et des faits d'agressions ont été souvent couverts par les dirigeants de clubs, de ligues ou de fédérations. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Il serait imprudent de dire que le sujet est derrière nous... Ce qui est sûr, c'est qu'il n'y aura pas de retour en arrière possible. Une soixantaine de fédérations sont concernées par au moins une affaire, la prise de conscience est réelle. Madame la Ministre a demandé que toutes les fédérations se dotent d'un plan de prévention ; la direction des sports les accompagne en ce sens. Un bilan sera prochainement présenté. Nous savons pourtant que même si des engagements sont pris et si le ministère et les fédérations impulsent une démarche volontariste, un travail d'accompagnement au plus près du terrain, dans les clubs, est essentiel. Il ne faut jamais oublier que ce sujet est difficile et que nombre de dirigeants bénévoles ne sont pas préparés à traiter ce type d'affaires. Des fédérations se sont opportunément organisées pour intervenir en aide aux clubs confrontés à de tels signalements. C'est aussi la raison pour laquelle notre stratégie de prévention vise les structures qui proposent une offre sportive (les clubs en particulier) mais aussi les pratiquants eux-mêmes, les parents, les jeunes sportifs qui doivent être plus exigeants et alerter sur des pratiques inappropriées, voire déviantes (cf les documents joints largement diffusés, merci de vous en faire le relais !). Certains clubs se sont bien-sûr déjà emparés du sujet et communiquent auprès de leurs licenciés sur leur projet éducatif et sur les bonnes pratiques mais nous sommes encore éloignés de la généralisation. Des communes sont également engagées dans ce combat, certaines

d'entre elles commencent à conditionner leurs subventions aux clubs à la formation des encadrants par exemple, et c'est bien-sûr une très bonne chose.

#Tous concernés !

5. On apprend régulièrement de nouveaux cas de violence faite aux femmes, est-ce inquiétant, qu'en est-il exactement ?

Le dernier bilan de la cellule, qui va être très prochainement actualisé, a mis en évidence que plus de 80% des victimes étaient mineures au moment des faits, dont plus de 60% avaient moins de 15 ans ; la stratégie de prévention a donc été prioritairement orientée vers la protection des mineurs dans le cadre du plan gouvernemental en faveur de la protection de l'enfance et l'information sur le 119 dans les structures sportives. Vous avez raison, la grande majorité des faits que nous traitons concernent des victimes de sexe féminin (83% en avril 2021), d'où le travail mené au titre du plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes s'agissant d'une plus grande mixité dans le sport, la promotion d'un sport féminin respectueux et la diffusion du 3919.

Votre question m'amène à vous préciser que notre stratégie de prévention vise à la fois la prévention des violences dans le sport, mais aussi à faire en sorte que les acteurs du sport jouent un rôle d'acteur de la prévention des violences hors champ sportif et en particulier dans la sphère familiale, premier lieu de survenance des violences. La relation de confiance que peut nouer un éducateur sportif avec les pratiquantes et pratiquants, souvent jeunes, peut être propice à ce que leur soient confiées des violences dont ils pourraient être victimes. L'éducateur doit donc être sensibilisé pour alerter et répondre de manière adaptée à cet appel à l'aide.

Il convient aussi de souligner, ce qui est encore peu connu, que la pratique d'une activité physique est aujourd'hui proposée comme contribution à la reconstruction de femmes victimes de violences, en particulier de violences conjugales, comme la pratique du karaté, de l'escrime... Le ministère encourage les fédérations à s'inscrire dans cette démarche.

Comment en savoir plus sur ces comportements et leurs conséquences (notamment juridiques) ?

Comment aborder ces questions sensibles lors de temps de sensibilisation et/ou de formation ?

Comment aider, à son échelle, les victimes de ces comportements ?

Autant de questions concrètes (sous forme de fiches pratiques disponibles sur son site internet, d'outils) qui trouvent une réponse concrète dans l'offre complète d'outils de prévention que le ministère chargé des Sports, et ses partenaires, mettent à votre disposition.

6 outils mis à votre disposition :

https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/prevention7outils_2021_vdef.pdf

1 rubrique internet, régulièrement mise à jour, spécialement consacrée à ces sujets :

<https://www.sports.gouv.fr/ethique-integrite/>

Parce que nous sommes **#Tousconcernés** par la nécessité de mieux prévenir, mieux signaler et mieux combattre ces comportements qui n'ont aucune place dans le champ du sport.

Avec la participation des services des Sports du Ministère et particulièrement **DAVID BRINQUIN**

Chargé de mission Éthique et valeurs du Sport-Prévention des incivilités, violences et discriminations dans le sport
Sous-direction de la sécurité, des métiers de l'animation et du sport & de l'éthique

Le CNOSF s'engage : contre les violences sexuelles et les discriminations dans le sport

Le CNOSF a fait un pas de plus dans son engagement dans la lutte contre toute forme de violence et de discrimination dans le sport avec le lancement officiel, le 18 janvier 2022, d'une Commission dédiée.

La Commission de Lutte contre les Violences Sexuelles et les Discriminations dans le Sport du CNOSF travaillera durant l'Olympiade à l'accompagnement des acteurs du Mouvement sportif dans la lutte contre ces violences, en lien avec les autorités publiques (Ministère de l'Éducation nationale, Ministère chargé des Sports, Ministère de la Justice, Ministère des Solidarités et de la Santé...) et les autorités judiciaires.

Autour de sa Présidente Catherine MOYON DE BAECQUE et de son Président Jean ZOUNGRANA, la Commission est composée de 10 personnalités dont les compétences et parcours constituent un engagement fort sur cet enjeu fondamental pour le CNOSF au service de l'ensemble des acteurs sportifs.

La première réunion plénière de la Commission et de son Cercle élargi a permis d'élaborer la feuille de route et de définir les premières actions pour 2022 (ci-dessous) afin d'accompagner les acteurs sportifs à prévenir, identifier et lutter contre les violences et discriminations.

1. **Faire un état des lieux de la lutte contre les violences sexuelles et les discriminations**
2. **Sensibiliser et faire agir les fédérations et les entités déconcentrées du CNOSF (CDOS/CROS/CTOS) dans la lutte contre les violences sexuelles et les discriminations dans le sport**
3. **Sensibiliser et former les délégations sportives sous la responsabilité du CNOSF à la prévention des violences sexuelles et des discriminations**

Déclarations

Brigitte Henriques, présidente du CNOSF : « La lutte contre les violences sexuelles et les discriminations est un enjeu majeur pour le CNOSF et je remercie Catherine MOYON de BAECQUE et Jean ZOUNGRANA d'avoir accepté de présider ensemble cette Commission, entourés d'acteurs engagés. Le chemin qu'ils ont déjà parcouru depuis leur prise de fonction, en portant la parole dans les territoires, dans les fédérations, était essentiel. Catherine MOYON de BAECQUE est la meilleure ambassadrice possible ; lorsqu'elle parle de sa terrible histoire, ses mots et ce qu'elle dégage touchent l'auditoire en plein cœur. Chacun sait que ces actes ne doivent plus arriver. Je tiens également à saluer l'enga-



gement de tous les membres de la Commission et du Cercle élargi, qui ont décidé de s'impliquer à nos côtés, ainsi que les fédérations et les CDOS/CROS/CTOS, en lien avec les partenaires publics et privés déjà mobilisés dans ce combat. »

Catherine Moyon de Baecque, coprésidente de la commission : « C'est un grand honneur pour moi de présider avec Jean ZOUNGRANA cette Commission souhaitée par Brigitte HENRIQUES pour combattre les violences sexuelles et les discriminations dans le sport. Le lancement de ces travaux constitue tout à la fois une immense confiance qui grandit et une espérance infinie, pour toutes celles et ceux qui doivent être entendus et protégés. À travers les actions de cette Commission, nous allons trouver la solution pour refuser et combattre ces différentes formes de violence. Il nous faut inverser, casser la courbe des violences, transformer la souffrance en force pour l'avenir. Nous avons déjà des moyens pour aider les victimes et leur entourage. Il nous faut tirer la quintessence des idées et des actions initiées sur le territoire national, s'inspirer des plus efficaces, innover et bâtir ensemble de nouvelles solutions. »

Jean Zoungrana, coprésident de la commission :

« La mise en place de la Commission Lutte contre les violences sexuelles et les discriminations dans le sport est une étape importante dans le déploiement du projet du CNOSF visant à combattre toute forme de violence. Nous travaillerons sur deux périmètres, celui des violences et celui des discriminations, qui sont différents mais pas disjoints dans nos réflexions. C'est bien le « mieux vivre-ensemble » qui nous guide et les valeurs que le sport et ses acteurs peuvent déployer auprès de chacun : excellence, respect, amitié, bienveillance, humanisme. L'objectif de cette première réunion était d'élaborer le plan d'actions 2022, de l'enrichir avec les membres de la Commission et du Cercle élargi, afin de produire une feuille de route concrète et partagée. »

En collaboration avec le service communication du CNOSF.

Éducation nationale : Prévention et lutte contre la violence

Par Biagio ABATE

1. La lutte contre la violence sous toutes ses formes est un des dossiers prioritaires du Ministère, quelles sont les mesures mises en place au niveau de l'éducation nationale ?

La sérénité à l'école est une exigence républicaine afin de garantir la qualité de l'éducation pour tous les élèves de France mais aussi les conditions d'exercice les meilleures pour l'ensemble des personnels du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Un climat scolaire apaisé passe par l'unité de tous les acteurs, l'exercice serein de l'autorité et la qualité des réponses apportées en cas de manquement aux règles. Aucune forme de violence ne peut être tolérée au sein de l'école.

Le 5 septembre 2019 est paru au Bulletin officiel **le plan de lutte contre les violences en milieu scolaire**. Le déploiement de ce plan a permis : la désignation d'un référent départemental « lutte contre les violences scolaires » qui anime la cellule violence présente dans chaque direction académique, la mise en œuvre d'une nouvelle circulaire relative aux « dispositifs relais » en partenariat avec la PJJ (publiée en février 2021), la possibilité pour le directeur académique de placer d'autorité les élèves poly exclus en dispositifs relais (sans demande d'autorisation préalable à la famille), la mise en place du protocole d'accompagnement et de responsabilisation (PAR) engageant les familles dans la scolarité de leur enfant, l'actualisation des conventions avec l'ARS, la Justice, l'Intérieur.

Dans le cadre de ce plan ambitieux, une concertation qui vise à renforcer l'unité autour de l'école et la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes sont ainsi assurées autour de trois objectifs :

- **La sécurisation** des abords des établissements, en lien avec les forces de sécurité publique et les collectivités territoriales ;
- **La responsabilisation** des familles et le soutien à la parentalité ;
- **La prise en charge** des élèves les plus difficiles, notamment ceux en situation poly exclusion.

Pour répondre à ces enjeux de respect de sécurité des personnels et des élèves, chaque rectorat doit organiser, depuis la rentrée 2021, un « carré régalien » qui vient renforcer les organisations déjà existantes. Constitué de quatre pôles – Valeurs de la République, prévention des violences, harcèlement et prévention de la radicalisation, le rôle de ce carré est de mieux identifier toutes les formes de violences scolaires, de séparatisme ou de harcèlement – grâce à des signalements systématiques



et des échanges réguliers avec les directions départementales des services de l'éducation nationale –, de les analyser, d'y répondre et de préserver ainsi les principes républicains.

Le plan de lutte contre les violences en milieu scolaire constitue donc un des côtés du carré régalien. Comme pour les autres côtés, une coordination académique renforcée permet de consolider le réseau des équipes en charge de la prévention et du suivi des violences scolaires.

Cette coordination, placée sous l'autorité directe du recteur, a notamment la responsabilité de favoriser le partage des informations, les analyses croisées et les réponses concertées.

Les membres du carré régalien établiront régulièrement des bilans pour identifier :

- **L'évolution** des situations constatées dans l'académie, en terme de nombre et de gravité ;
- **Les solutions** apportées, qui se fonderont sur les modalités de collaboration offertes par la diversité des expertises réunies et pourront être diffusées aux référents départementaux ;
- **Le travail** partenarial tant avec les collectivités (CLSPD) qu'avec d'autres services de l'État (police, gendarmerie, justice, PJJ) afin de mesurer le suivi de plans nationaux.

2. Pouvez-vous nous présenter vos services et votre mission ?

La MPVMS en charge de la lutte et de la prévention des violences en milieu scolaire est composée de 6 personnes.

Cinq missions :

- **Aider** au repérage et à l'observation
- **Conseiller** pour diriger l'action publique
- **Former**
- **Fédérer** et impulser des actions de prévention
- **Suivre** et **prévenir** les agressions subies par les personnels

Quatre axes prioritaires :

- **L'amélioration** du climat scolaire
- **La lutte** contre le harcèlement et le cyber harcèlement à l'école
- **La prévention** et de la gestion de crise
- **Le déploiement** du plan de lutte contre les violences en milieu scolaire

3. Suivant les dossiers recensés par vos services, la violence est-elle plus physique, psychologique, ou sexuelle ? Avez-vous des statistiques ?

Vous trouverez les réponses à cette question dans le document en pièce jointe.

4. On apprend régulièrement de nouveaux cas de violence faite aux jeunes dans une enceinte scolaire, est-ce inquiétant ? Les réseaux sociaux y jouent-ils un rôle, qu'en est-il exactement ?

Vous trouverez une partie de la réponse à cette question dans le document en pièce jointe.

Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (MENJS), a placé la lutte contre le harcèlement scolaire en tête de ses priorités, en conduisant une politique publique volontariste et ambitieuse de lutte contre toutes les formes de harcèlement.

La détermination à combattre ce fléau a enclenché une dynamique dans les actes :

- **337 référents** académiques et départementaux, interlocuteurs clefs pour les élèves victimes de harcèlement ;
- les **30 20** et **30 18**, lignes dédiées à l'écoute et au signalement ;
- des **ressources** sur le site « *Non au harcèlement* » ;
- **deux temps forts**, la journée nationale de mobilisation contre le harcèlement à l'école et le prix « *Non au harcèlement* ».

Depuis cette rentrée scolaire, le programme français anti-harcèlement « **pHARe** » est généralisé à l'ensemble du territoire national.

Ce programme accorde une place importante à la lutte contre le cyber harcèlement et est piloté par 250 superviseurs au niveau académique : des équipes ressources (5 personnes en circonscription / 5 en collège), un volet pédagogique avec 10 heures d'apprentissage via des supports pédagogiques différents sur l'empathie et le cyber, un module de formation « *ambassadeurs-collégiens* » dédié au cyber harcèlement dans pHARe, une mallette pédagogique à destination des parents et une plateforme numérique recensant l'ensemble des ressources.

Enfin, dans le cadre de l'organisation du carré régalien dont l'objectif est de porter les Valeurs de la République, de prévenir et de lutter contre la radicalisation, le harcèlement et la violence en milieu scolaire, il est créé, au sein de la mission, une cellule de lutte contre le cyber harcèlement (*CyberNah*) dont les missions sont :

- **D'assurer** une veille numérique pour anticiper les phénomènes viraux de cyber harcèlement.
- **De centraliser** et **de traiter** l'ensemble des informations quelle qu'en soit la provenance : Delcom, CMVA (HFDS), prestataires éventuels, réseaux sociaux, référents académiques, en lien avec le carré régalien
- **D'assurer** un relai auprès des plateformes (*réseaux sociaux*) avec des interlocuteurs identifiés (*GAFAM, influenceurs*) : interlocuteurs privilégiés lors d'une situation de crise mais aussi dans le cadre de la mise en place d'un partenariat ;
- **De renforcer** le pilotage et l'accompagnement des académies spécifiquement sur la problématique du cyber harcèlement : liens avec les référents académiques harcèlement (*formation, mise en œuvre d'un protocole en situation de crise*).

Ainsi, on ne peut plus dire aujourd'hui que les phénomènes de harcèlement et cyber harcèlement entre élèves soient méconnus de nos personnels ou plus largement de la société civile.

Par **Biagio ABATE**

Mission chargée de la prévention des violences en milieu scolaire.

Sous-direction de l'action éducative.

Direction générale de l'enseignement scolaire.

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale agissent face à la violence

De plusieurs sources ressortent des informations différentes, si ce n'est parfois contradictoires, sur trois domaines qui nous semblent être au cœur de la problématique de la réussite pour tous les élèves et de l'efficacité de l'école.

Il s'agit de la qualité du climat scolaire, la fréquence et la nature des violences dans l'école, l'importance de la pratique scolaire et périscolaire des valeurs citoyennes et la reconnaissance de leur légitimité auprès des familles.

Face à cette situation et aux dangers que représente le manque d'informations fiables et nationales sur ce sujet, la Fédération des DDEN (voir annexe) - avec le soutien de l'Accord-cadre CASDEN/MEN - consciente de ses responsabilités institutionnelles - a souhaité faire le point sur ces différents éléments cruciaux pour l'avenir de notre école.

Afin de saisir dans son ampleur ce sujet souvent tu, méconnu, occulté et connaître objectivement ses composants et les politiques des écoles pour gérer, prévenir et remédier à ce fléau, nous avons conçu le questionnaire qui suit.

Questionnaire construit à partir de rencontres de terrain avec des **directeurs d'école**, de rapports d'échanges d'un **panel de DDEN** avec les directeurs, de la connaissance professionnelle de l'auteur de l'étude - **Georges Fotinos** - ainsi qu'avec des **responsables** de notre système éducatif.



Ces diverses sources d'information alliant études de cas, description de dispositifs, statistiques locales, notes d'ambiance, prises de position, partenariats ont conduit à l'élaboration d'un questionnaire proche de la réalité de ce sujet en 2021.

Sept domaines composent ce questionnaire de 52 questions :

- ✓ Caractéristiques des écoles et des directeurs
- ✓ Violences « *Faits Établissement* »
- ✓ Victimation des directeurs
- ✓ Différends avec les parents d'élèves
- ✓ Mesures disciplinaires
- ✓ Mesures Préventives et de Remédiation
- ✓ Citoyenneté École/Citoyenneté Familles.

Résultats généraux :

3014 réponses reçues

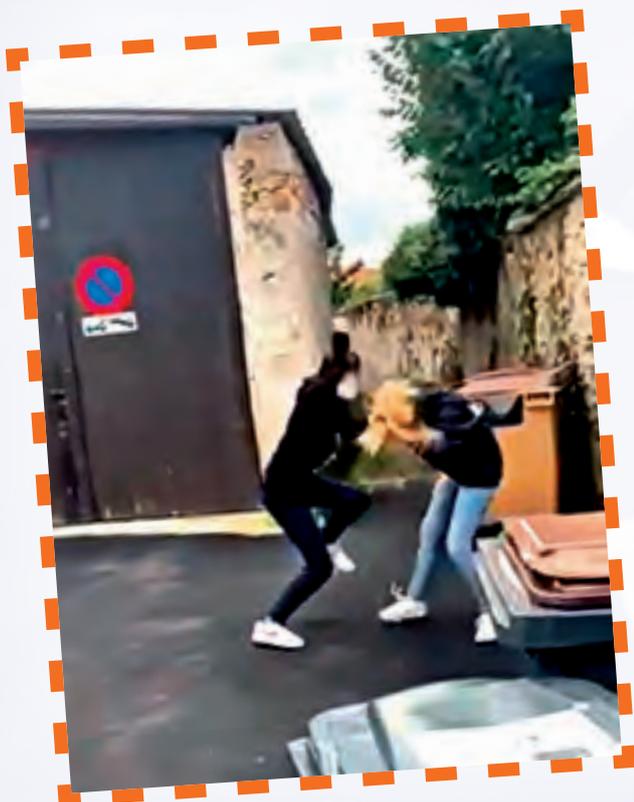
2953 réponses retenues

2953 Écoles-Directrices/Directeurs

22120 Enseignant(e)s

438439 Élèves

Ces résultats remarquables (tous les départements sont représentés) sont à mettre au crédit des quelques 3000 délégués départementaux patients, tenaces, convaincus de l'importance de cette enquête pour l'avenir de l'École Publique mais aussi pour l'affermissement des missions institutionnelles du DDEN.



Synthèse

► **Le premier point**, particulièrement délicat est l'appréciation du degré et des formes de violences existant actuellement dans les écoles maternelles, élémentaires et primaires. Étude qui repose sur les « *Faits Établissement* » signalés par les directrices et directeurs à l'administration et qui concernent toutes les infractions et incidents commis dans l'école (*élèves et adultes*).

	Maternelle	Élémentaire	Primaire	Moyenne *
Verbales	144	417	256	290
Physiques	80	108	146	113
Harcèlement	26	39	40	36
Vols	27	36	26	30
Cyberviolence	9	20	14	15
Atteintes / Laïcité	26	12	11	16

* Moyenne rapportée à 10.000 élèves.

De notre approche, il ressort que la violence est bien présente dans toutes nos écoles d'abord sous une forme verbale, puis physique mais aussi que de nouvelles formes comme la cyberviolence et les atteintes à la laïcité apparaissent.

Autre élément confirmant et renforçant ce constat est l'importance de la **victimisation des directrices et directeurs d'école** (*Violences dont les auteurs sont en très grande majorité les parents*) ainsi que l'augmentation des différends constatée par 47% des directrices et directeurs.

Au cours de l'année 2020-2021, avez-vous été :

	Maternelle	Élémentaire	Primaire	Moyenne
Insultés	43 %	47 %	40 %	44 %
Bousculés	8 %	10 %	7 %	8 %
Harcelés	15 %	18 %	17 %	17 %
Frappés	5 %	5 %	5 %	5 %
Ostracisés	16 %	12 %	15 %	15 %

Fait émergent et particulièrement inquiétant : l'importance des différends concernant l'organisation du temps scolaire/périscolaire et la légitimité des enseignements et des choix pédagogiques ayant pour motifs des prescriptions ou convictions religieuses. Faits qui concernent pour chacun des motifs près de 35% des écoles.

► **Le second point** était de mieux connaître, d'une part, les diverses actions de lutte contre la violence menées par les écoles, et d'autre part, leur fréquence et leur efficacité, sujet sur lequel nous ne disposons que peu d'informations.

Pour ce faire nous avons questionné les directrices et directeurs sur l'utilisation du très large éventail (s) des dispositifs institutionnels et partenariaux destinés à prendre en compte l'ensemble des manifestations des violences pouvant survenir dans les écoles, tant sur le

plan de la prévention/remédiation que sur celui de la sanction.

Vous trouverez le livret complet : federation@dden-fed-org

► Pour faire suite à ce dossier, la FDDEN - sur l'impulsion du département du Morbihan - lance une étude sur une autre violence envers les enfants : l'état, l'entretien et l'utilisation des sanitaires scolaires qui ont d'importantes conséquences sur la santé et le bien-être de nos petits élèves et où le harcèlement trouve refuge.

CDMJSEA 02

↻ Aisne



Georges Louvet avec le Président Thierry Mortecrette, lors sa remise de médaille d'Or

Hommage à Georges LOUVET

Figure emblématique de la vie sportive et associative Chaunoise, Doyen des membres du Comité des Médailleurs Axonais, « Geo » Louvet vient de nous quitter, il allait avoir 92 ans. Dirigeant d'une valeur inestimable, il avait accepté d'assumer durant de nombreuses années la direction et la Présidence de l'Athlétisme Chaunois (C.R.A.C & U.A.C), de l'Office Municipal des Sports, mais aussi d'autres fonctions départementales et régionales, sans oublier l'engagement municipal de Maire-Adjoint aux sports. En récompense à ce dévouement bénévole au service de la jeunesse et des sports, il a reçu « Les Flammes » en 2012, la plus haute distinction du Comité des Médailleurs. En 2016, la Médaille d'OR Ministérielle de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif lui a été décernée. Une vie bien remplie a fait de lui un grand serviteur du sport dont nous garderons un souvenir inestimable. « Adieu l'Ami, Nos chaleureuses pensées, à Janine, ton épouse, Médaille d'Argent JSEA », seront les paroles de l'hommage prononcé par Thierry MORTECLETTE, Président CDMJSEA-AISNE.

Réélection de Thierry Mortecrette lors l'AG

À l'Espace Rabelais de Chauny se sont tenues les Assemblées Générales, Extraordinaire et Ordinaire Élective du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de l'Aisne.

Fort de 142 Médailleurs présents et représentés sur les 212 adhérents licenciés de l'exercice 2021, quorum largement atteint, conformément à l'ordre du jour prévu, les Assemblées Générales 2022 ont valablement délibéré.

L'Assemblée Extraordinaire a adopté à l'unanimité les modifications des Statuts & Règlement Intérieur du Comité.



C'est en présence des Médailleurs Axonais venus nombreux, que le Président du Comité a accueilli et remercié Monsieur Emmanuel Liévin, Maire de Chauny, accompagné de Messieurs Marcel Lalonde, Maire Honoraire et Régis Laperonne 1^{er} adjoint aux Sports qui nous recevaient. Nous avons également reçu Monsieur Marc Delatte, Député de l'Aisne, Madame Fabienne Marchionni, Conseillère départementale, Monsieur Philippe Calmus, Président du CDOS 02. De nombreux amis nous ont fait l'honneur de leur présence, notamment Madame Dominique Guillemont, nouvelle Présidente du Comité des Médailleurs de la Somme, accompagnée d'une belle délégation du CDMJSEA 80, les Administrateurs du Comité Régional HdF, ainsi que l'amicale présence de Monsieur Michel Le Roux, Président de l'Association l'Espoir de Gauchy.

Le PV de l'Assemblée Générale Ordinaire (exercice 2020) du 13 novembre 2021 a été approuvé à l'unanimité. Tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité et ensuite ce fut l'occasion de remettre différentes Médailles de différentes promotions, un moment intense de partage.

Le président du Comité a maintes fois appelé les bonnes volontés, compétentes, disponibles et dévouées pour que des forces vives viennent nous rejoindre afin que leur enthousiasme pérennise notre Comité.

Seulement quatorze Médailleurs ont déposé leur candidature pour les vingt postes à pourvoir. Les nouveaux membres élus du Conseil d'Administration ont choisi unanimement de présenter Monsieur Thierry Mortecrette aux suffrages de l'Assemblée Générale à l'élection du président.

Monsieur Thierry Mortecrette est élu à l'unanimité par l'Assemblée Générale, Président du Comité Départemental.

Le président élu a remercié les membres Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale pour l'honneur et la confiance qui lui ont été une nouvelle fois accordés. Après avoir félicité tous les Administrateurs élus, le président a dit souhaiter accompagner et mettre en route une équipe opérationnelle afin de passer sereinement le relais.

CDMJSEA 06

↻ Alpes-Maritimes



Jamila et Robert Sellem, ambassadeurs de l'escrime

Jamila et Robert Sellem sont deux sportifs handisport et administrateurs du Comité départemental 06 des MJSEA. Ils ont apporté un témoignage sur la pratique de leur art : l'escrime qu'ils pratiquent à l'OGC Nice depuis de nombreuses années. Ils sont médaillés JSEA et généreux de leur temps pour encadrer les enfants, pour parler de leur sport mais aussi de leur handicap. Jamila a perdu la vue à l'âge de 27 ans suite à une maladie et Robert est mal voyant. Les élèves avaient préparé leur venue en rédigeant un questionnaire exclusivement sur la pratique de l'escrime. Mais, très rapidement, des questions sur leur handicap ont surgi et c'est avec beaucoup de sincérité que nos deux sportifs ont apporté des réponses mais aussi des objets de leur quotidien qui leur permettent de vivre le plus normalement possible. Les élèves ont eu le privilège d'assister à une démonstration d'escrime de haut vol !

CDMJSEA 08

↻ Ardennes



Remise de plaquettes Fédérales et Départementales

À l'issue du 1^{er} Conseil d'Administration de l'année 2022, au nom du Président Fédéral, le Président du Comité Départemental des Ardennes François RUIZ a remis la plaquette de Bronze FFMJSEA à Messieurs Jean-Marcel CAMUS et Patrick SOILOT ; la plaquette Argent a été remise à Monsieur Patrice GRANCHER. Restées en attente pour cause de crise sanitaire, les plaquettes Départementales 2019, 2020 et 2021, ont pu être décernées à Jean-Mary FREROT (Bronze), Jean-Marcel CAMUS (Argent) et Patrick Grancher (Or).

Un grand merci leur a été adressé pour leur engagement en tant que bénévoles au sein du Comité Départemental, et pour certains, au comité Régional.

CDMJSEA 24

↻ Dordogne



Assemblée générale de Coursac

En présence de Pascal PROTANO Maire de Coursac, de Mme Claudine FAURE Conseillère départementale et Maire de Lacropte, de Cathia BARRIERE Adjointe au maire de Coursac, l'Assemblée Générale a débuté par une minute de silence en souvenir des adhérents décédés.

C'était le baptême du feu pour les nouveaux membres du bureau, Danielle LORIMEY nouvelle Secrétaire générale et Jean-Marie DELORME, le nouveau trésorier. Le président les a remerciés très chaleureusement pour leur investissement au sein du comité directeur en rappelant que Jean-Claude BOUDY occupait désormais le poste de Vice-président du comité. Jean-Pierre LAMBERT a été particulièrement remercié pour son arrivée au sein du comité du Comité Directeur.

Nathalie CIPIERRE-LAVERGNE a été nommée à la fonction de chargée des relations avec le comité régional des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif de la Nouvelle Aquitaine. Une remise de médailles ministérielles des promotions de l'année 2021 a eu lieu avant que les participants se retrouvent autour d'un apéritif d'honneur bien apprécié, propice aux échanges qui ont continué dans la bonne humeur et le plaisir en un pur moment de convivialité et d'amitié.

Cette sympathique manifestation s'est terminée sur un excellent repas au restaurant La Vieille Auberge de Coursac.

CDMJSEA 29

↻ Finistère



Les jeunes arbitres à l'honneur

Le Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif du Finistère a organisé les récompenses des promotions 2020 et 2021. Pour 2020, 12 jeunes arbitres de 15 à 21 ans et pour 2021, 8 jeunes de 15 à 21 ans opérant à haut niveau dans leur discipline ont été honorés : Football, Basket Ball, Handball, Athlétisme, Échecs, Judo et Rugby.

Sous la présidence de Daniel DELESTRE, en présence de Bernard JASSERAND, Adjoint au Maire de Quimper Kerfeunteun, de Brigitte BONNEAU, Vice-Présidente du CDOS, (Comité Départemental Olympique et Sportif du Finistère) et de nombreux représentants du monde sportif.

CDMJSEA 30

↻ Gard



Le Comité Départemental du Gard est en deuil

Jean-Paul MAURIN était un des plus précieux arrivants de ces dernières années. C'était un ami attachant et dévoué pour la bonne cause. De notre amitié et de nos expériences complémentaires, sont nés des projets ambitieux dont certains ont été rapidement concrétisés. Gentil et généreux, homme de cœur et de parole, il avait la science du savoir-faire en équipe et d'encourager les entreprises les plus audacieuses. Avec lui, nous avons fait beaucoup en peu de temps. Il venait de rejoindre le Comité du Gard, d'abord pour y retrouver ses amis, mais aussi pour nous épauler, pour nous aider à bâtir des partenariats d'importance et à reconnaître le mérite de corporations comme il l'a fait pour les Sapeurs-Pompiers du Gard. Nous l'avions investi de missions majeures, nous allions construire de grandes et belles opérations dans le département du Gard. Le Colonel Jean-Paul Maurin, ancien Directeur-adjoint du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gard avait la passion de son métier, c'était un homme de vocation. Son œuvre n'était pas achevée. « *Merci pour tout Jean-Paul, merci pour ces merveilleuses journées passées ensemble dans le Gard ou en Lozère, avec les sportifs et les bénévoles, ou autour d'une bonne table. Nous ne t'oublierons jamais, jamais. Je perds un ami, les médaillés JSEA perdent énormément par la disparition de Jean-Paul Maurin* », dira Pierre MOURNETAS, le Président Départemental des Médaillés JSEA du Gard.

CDMJSEA 44

↻ Loire-Atlantique



Louis SAVARY Président d'une équipe renforcée

Un nouveau Comité Directeur a été élu, Louis SAVARY en est le président. Il succède à Jean-René LERAY, lequel a pris la présidence du Comité Régional des Pays de la Loire. De nombreux collègues ont décidé de passer le relais, le phénomène a généré un fort renouvellement de l'équipe engagée autour de la Jeunesse, l'Engagement et le Sport qui a la lourde charge d'animer le département fort de 450 000 bénévoles, 28 000 associations et 45 000 salariés.

Le bénévolat à l'honneur à Sucé-sur-Erdre



En décembre 2021, le Maire de Sucé-sur-Erdre, Jean-Louis ROGER et ses adjoints, ont accueilli la cérémonie de remise de lettres de félicitations et des médailles ministérielles. Les bénévoles ont été récompensés en présence de Madame Sarah El HAIRI Ministre de la Jeunesse et de l'Engagement, de la Députée Valérie OPPELT, du Préfet de Région, préfet de la Loire-Atlantique, du sous-Préfet de l'arrondissement de Chateaubriant, de Louise PAHUN, Vice-Présidente du Conseil Départemental et de nombreux maires.

CDMJSEA 58

↻ Nièvre



Robert LECOLE reconduit à la présidence

Dimanche 30 janvier 2022, c'est à Urzy, au château des Bordes, que le CDMJSEA 58 s'est réuni. Le Président Robert LECOLE ouvre la séance par un hommage à ceux qui nous ont quitté au cours de l'année écoulée. Une pensée toute particulière a été accordée pour l'un d'entre eux, Paul BERTHELOT, le compagnon de la première heure, l'ami, l'homme qui a contribué à faire de l'Association ce qu'elle est aujourd'hui. Les votes ont reconduit Robert LECOLE à la présidence, à la tête de la nouvelle équipe dirigeante. La médaille d'Or a été remise à Patrick VALVERDE (football et radio locale) alors que Stanislas LECH a reçu la médaille d'Argent (pêche sportive).

CDMJSEA 64

↻ Pyrénées-Atlantiques



Assemblée Générale de Pau

L'Assemblée Générale Ordinaire et Élective 2020 du Comité départemental des Médailleurs JSEA des Pyrénées-Atlantiques s'est tenue le samedi 25 Septembre 2021 au Complexe de Pelote de Pau. Jean-Baptiste LAMOTE a été réélu Président du Comité Départemental 64 en présence de Jean PILLET, Président Régional de Nouvelle Aquitaine. Il appela à la pérennité et au développement du CDMJSEA 64, fort de ses 125 membres adhérents (progression de 23%), et rappela sa devise de solidarité : Unité, Amitié, Développement.

La médaille ministérielle de bronze a été remise à Gérard CHAMALBIDE, membre élu au Comité Directeur, (Section Paloise Rugby, de l'omnisport, et de la Fédération Sportive de la Police Nationale).

Le drapeau du CDMJSEA 64, nouvellement conçu, a été présenté. Signalons l'ouverture d'une page de communication et d'échange du CDMJSEA 64 sous Facebook.

CDMJSEA 68

↻ Haut-Rhin



Un réel besoin de se retrouver et de tracer les objectifs

Lors de la première réunion de l'année, le comité 68, il est apparu important de se réunir pour établir le programme 2022 : La commission du Lauréat a étudié les dossiers présentés. Une vingtaine de demandes sont acceptées, les remises feront l'objet, à chaque fois, d'une cérémonie officielle. Jean-Pierre FETSCH a énuméré ses diverses activités de Président : réponses au courrier, mise en route du Challenge régional « Jeunes engagés » et présence aux différentes A.G. pour représenter le Comité Départemental des Médailleurs JSEA. Les membres se sont séparés avec le sentiment d'un avenir plus serein malgré un contexte délicat et difficile pour le monde des bénévoles très touché par la pandémie.

CDMJSEA 80

↻ Somme



Dominique GUILLEMONT première femme Présidente

L'AG a eu lieu le samedi 29 janvier au Conseil Départemental à Amiens. À l'issue d'une matinée de travail et de remises de distinctions, c'était l'élection du nouveau CA et celle du nouveau Président. Déjà membre du CD 80, Madame Dominique Guillemot, devient la première femme présidente du Comité départemental de la Somme. On notait la présence de Monsieur Thierry MORTECLETTE, Président du CD de l'Aisne et du Comité Régional des Hauts de France.

CDMJSEA 81

↻ Tarn

Alex BARDE, un centenaire à l'honneur

Au cours de l'Assemblée générale du Comité Départemental des Médailleurs JSEA du Tarn, Robert AZAÏS a été élu à la présidence, le Président sortant Christian FABRE ne souhaitant pas renouveler son mandat. Une de ses dernières missions aura été de rendre hommage à Alex BARDE, qui a eu 100 ans le 7 mars 2021 et qui a été président du Comité du Tarn de 1985 à 2003. Michel MARCOUL Président d'honneur du CDOS 81 et Madame MC SABATIER représentante du CDOS lui ont remis la plaquette de la Fédération Française des Médailleurs JSEA. Le centenaire a remercié chaleureusement le Comité Départemental et a fait part de quelques anecdotes qui ont animé ses longues années de bénévolat.



Il a été acté que toutes les actions prévues n'ont pas pu être réalisées à cause de la crise sanitaire, elles se poursuivront en 2022, notamment l'Aide aux personnes pour retrouver une activité physique, régulière. Le dispositif Sézame se poursuivra également.

CDMJSEA 83

📍 Var



Ont été honorés : Marius BRULETTI, Dominique BUIET, Gilbert BUIET, René BURDY, Angèle CHENU, Joelle DEGRANDY, Christiane GAUBERT, Jean marc LACAZE, Rene LAVEIX, Christine LION, François RUSSO, Joseph RUSSO.

Journée mondiale du bénévolat à Besse-sur-Issole

La journée mondiale du bénévolat se déroulait dans la commune de Besse-sur-Issole le jour du Téléthon, en présence de Monsieur le Maire Eric COLLIN, du président du comité du Var Jean-François CECCARELLI accompagné de Messieurs Charles BASSO, Vice-Président, et de Gérard LANGENDORF Trésorier, et de nombreux responsables associatifs.

CDMJSEA 88

📍 Vosges



L'Assemblée Générale d'Épinal

L'AG électorale du CDMJSEA Vosges s'est déroulée le 13 novembre 2021 à Épinal. Elle était présidée par Jean-François MOINAUX, que les élections ont reconduit dans ses fonctions. À noter la présence de Stéphane VIRY (Député), Janine WRONA (Présidente du CRJSEA Grand Est), Jean-François WUST (Président du CDOS Vosges), et Etienne DAILLE (Réfèrent à la DDCSPP). À cette occasion, Prunel RUIZ a reçu la récompense du Challenge Régional des Jeunes Bénévoles. Elle a suivi des formations bénévoles en gymnastique (juge départemental, régional, puis national), mais aussi d'arbitre départemental de

handball, jeune officielle UNSS, vice-présidente en association sportive scolaire, elle est aussi entraîneur d'une équipe féminine de handball, chargée du relationnel avec les parents.

CDMJSEA 89

📍 Yonne



Cérémonie en Préfecture d'AUXERRE

Le Préfet de l'Yonne Monsieur Henri PRÉVOST et ses invités, ont remis 29 Médailles ministérielles (19 de Bronze, 5 d'Argent et 5 d'Or), jeudi 2 décembre 2021 dans les salons de la Préfecture d'AUXERRE. Les lauréats étaient des bénévoles d'Associations icaunaises, distingués au titre des promotions du 1^{er} janvier et du 14 juillet 2021. Il était assisté de Madame Valérie GABARD, Cheffe du service départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports, de Monsieur Joël BARLIER, Président du Comité Départemental des Médaillés JSEA, en présence d'élus du département, et du Président du CDOS 89 Patrice HENNEQUIN. Les personnes honorées à AUXERRE, sont les ambassadeurs des millions de bénévoles qui donnent généreusement de leur temps et de leur énergie au service de l'intérêt général au sein de leur association. Ils méritent amplement cette reconnaissance collective et individuelle pour leur générosité, leur solidarité et leur engagement auprès de nos concitoyens. Après la remise des récompenses, un vin d'honneur offert par la Préfecture a conclu cette chaleureuse et conviviale soirée.

CRMJSEA

📍 Nouvelle Aquitaine



Messieurs Jean PILLET, Jean-Claude DESMAISON et Floréal BUIL

Réélection du Président Jean PILLET

Le conseil d'administration du CRMJSEA Nouvelle Aquitaine a été élu. Candidat à sa réélection, le président sortant Jean PILLET a été brillamment élu pour un nouveau mandat. Une prochaine réunion sera programmée afin de mettre en place les objectifs de la mandature et de finaliser les attributions de chacun.

À l'issue de la journée, Floréal BUIL président du Comité Départemental de la Corrèze et ancien président de la Région Limousin a reçu la plaquette d'Or régionale. Une médaille a été remise au Président MONTAGUT par le CDMJSEA et le CDOS de la Creuse représentés par Christian LAGRANGE.

Le Comité Régional était heureux de pouvoir à nouveau réunir les comités départementaux de Nouvelle Aquitaine pour une journée de travail mais aussi de retrouvailles.

Nos Joies

Claude GIRAULT

Président du CD56 Morbihan, vient d'être élevé au grade de Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques

Marc VERLAY

Vice-Président, Secrétaire Général du CD06 et Administrateur du CRMJSEA Sud PACA, vient d'être élevé au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Avec les félicitations de la FFMJSEA.

Nos Peines

Michel DECONINCK

Secrétaire général du CD59

Colonel Jean-Paul MAURIN

Membre du CD30

Marie-Hélène PIERRAT

Présidente du CD94

Avec les condoléances de la FFMJSEA.

Solutions des jeux du n° 98

Mots fléchés

F	T	E	V	D	M	P	A								
A	U	T	H	E	N	T	I	F	I	C	A	T	I	O	N
S	A	O	N	E	E	T	L	O	I	R	E	M	E		
S	I	G	N	E	R	U	R	E	E	V	E	T			
O	N	E	V	A	D	L	E	V	E	R					
E	N	V	I	E	V	E	N	T	O	R	A				
N	I	E	M	A	S	T	I	C	A	T	I	O	N		
T	E	R	R	I	E	N	R	A	R	E	F	I	E		
N	E	O	N	C	L	E	E	N	I	S	E				
E	T	E	I	N	T	E	A	I	N	S	E	E	S		

Mots croisés

O	C	E	A	N	A	T	L	A	N	T	I	Q	U	E
S	I	T	U	A	T	I	O	N	A	N	U	S		
T	E	D	I	E	V	E	N	T	I	A	M			
E	U	I	T	I	N	E	R	A	I	R	E			
O	X	F	O	R	D	R	I	T	E	T	E	S		
P	U	V	E	E	S	E	T	R	I	E	R	S		
O	V	N	I	N	U	S	A	I	T	O				
R	I	S	A	T	E	L	L	I	T	E	S	A		
O	S	S	U	I	R	A	I	T	R					
S	I	T	E	T	V	E	R	E	T	R	O			
E	T	A	L	I	E	R	E	S	O	A	I	R		
E	T	R	A	S	S	E	M	B	L	E	E			
U	S	U	R	I	E	R	E	N	A	R	Q	U	E	
N	T	A	S	S	E	S	I	U	S					
E	U	S	S	E	S	U	A	N	N	E	E	S		

Simple

4	3	7	8	9	1	5	6	2
5	2	8	6	3	4	1	7	9
9	6	1	7	2	5	4	3	8
2	7	9	3	4	6	8	1	5
6	4	5	2	1	8	3	9	7
8	1	3	5	7	9	2	4	6
1	8	4	9	5	7	6	2	3
3	9	6	1	8	2	7	5	4
7	5	2	4	6	3	9	8	1

Moyen

2	6	8	3	4	5	7	1	9
5	4	1	7	2	9	8	6	3
7	9	3	1	6	8	4	5	2
6	5	4	2	3	7	9	8	1
1	8	2	4	9	6	5	3	7
9	3	7	5	8	1	2	4	6
3	1	5	8	7	2	6	9	4
4	7	9	6	5	3	1	2	8
8	2	6	9	1	4	3	7	5

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MÉDAILLÉS DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DES MINISTRES EN CHARGE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Reconnue d'utilité publique le 8 juillet 1958 – Agrément sport n° 75.SVF.04.19
Agrément jeunesse et éducation populaire du 23 juin 2006

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

95, avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13
Tél. 01 40 45 90 38 / 01 40 45 90 48

Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr - Site internet : www ffmjs.fr

BUREAU DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Président Fédéral : André TORBIERO, Président CD 31
Courriel : andretorbiero@yahoo.fr – Tél. 06 12 69 28 68

Vice-Président Délégué : Benjamin GORGIBUS, Président CD 76
Courriel : b.gorgibus@sfr.fr – Tél. 06 77 73 16 72

Vice-Président : James MAZURIE, Président CD79
Courriel : james.mazurie@orange.fr – Tél. 06 80 28 48 85

Vice-Présidente : Michèle ROBERT, Membre CA du CD 31
Courriel : michele.robert@ffr.fr – Tél. 06 80 32 24 65

Secrétaire Générale : Michèle SCHAEILLER, Présidente CD 27
Courriel : schaeiller.michele@orange.fr – Tél. 06 47 27 22 04

Secrétaire Adjointe : Evelyne ARD, Membre CA du CD 17
Courriel : ard.evelyne@gmail.com – Tél. 06 60 86 59 60

Trésorier – Général : Gérard BOUYER, Président CD 16
Courriel : gerard.bouyer0924@orange.fr – Tél. 06 81 42 53 81

Trésorière-Adjointe : Claudie STRUGEN, Trésorière Adjointe CD 33
Courriel : claudie.strugen@gmail.com – Tél. 06 17 83 74 10

MEMBRES DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Fabrice BOUCHE, Président CD 63 • Eric COËNE, Vice-Président délégué du CD 33
Marc VERLAY, Vice-Président CD 06 • Solange AMENRECO, Présidente CD 04
Charles GILLET, Vice-Président CD 58 • D' Dominique HORNUS, Membre CD 31
Alain COCU, Président CD 41 • Micheline SAFFRE, Présidente Déléguée CD 29
Jean-Michel AUTIER, Président CD 10 • Jean-Richard NAUDY, Vice-Président CD 87
Philippe BURDIN, Membre CA du CD 17 • Jean LEDUC, Vice-Président CD 05

Bulletin d'abonnement

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse,
des Sports et de l'Engagement Associatif

Bureaux : 95 avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13
Tél. 01 40 45 90 38 / 01 40 45 90 48
Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr - Site internet : www ffmjs.fr

NOM :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

TARIFS

Membre adhérent : 6 € (pour 4 numéros) • Non adhérent : 8 € (pour 4 numéros)
À l'unité : 3 €

Ci-joint, chèque de : €
Joindre le chèque à la commande.

71^e Congrès FFMJSEA Limoges

du 18 au 19 mars 2022



Médailles
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif